



## Déclaration de la FSU-SNES-SNEP-SNESUP à la CAPA agrégé du 27 avril 2016

Monsieur le recteur, mesdames et messieurs les IPR et chefs d'établissement

La FSU avec la grande majorité des syndicats de l'enseignement et les personnels n'a cessé depuis plusieurs années de réclamer une revalorisation salariale jugeant que l'accroissement des difficultés dans le métier concomitant à un gel des salaires était inacceptable. La fin du gel est au moins une mesure qui freine la régression même si elle ne répare pas la situation salariale dans la fonction publique. Nous continuerons d'exiger une réelle revalorisation salariale en lien avec le respect des métiers enseignants qui ne peuvent être réduit à une taylorisation des activités pédagogiques et déstabilisés dans leur professionnalité comme cela est le cas avec la réforme des collèges.

La FSU est aussi avec la majorité des syndicats et des salariés engagé dans un mouvement social contre le projet de loi El Khomry qui déstructure le droit du travail des salariés du privé à l'avantage quasi-exclusif des employeurs dans un pays où ceux-ci n'ont cessé d'être subventionné depuis trois ans sans le moindre effet sur l'emploi. Nous nous inquiétons des conséquences nocives de cette régression programmée pour l'ensemble des salariés et appelons donc à une nouvelle journée de grève demain 28 avril.

La question qui nous occupe aujourd'hui des promotions reste une question centrale pour le métier et le rapport au travail qu'entretiennent les personnels. L'allongement des carrières consécutif à une augmentation de l'âge de la retraite que nous avons combattu pose évidemment problème. La progression de carrière est impactée en étant en grande partie ralentie, obligeant le gouvernement à travers le PPCR à envisager la création d'un nouveau grade qui recréera des inégalités pour la profession.

Depuis quelques années, des améliorations notables sont intervenues, tant au niveau national dans les évolutions de la note de service qu'en CAPA, -notamment avec un effort important pour éviter les nominations inutiles et de complaisance des 9<sup>e</sup> voire 8<sup>e</sup> échelons, ainsi qu'un très net rééquilibrage de la parité des proposé-e-s. Nous pouvons noter aussi un effort à poursuivre pour diminuer le poids des 10<sup>e</sup> qui reste quand même de 29 % sur les 100 premiers mais aussi 36 % sur les 115 premiers. Cela permet de proposer presque tous les personnels au 11<sup>e</sup> plus 4 mais il ne faut pas oublier que la quatrième année doit être entendue comme la troisième commencée.

Nous ferons donc quelques propositions pour respecter cette situation et faire de la hors-classe le débouché naturel de la carrière.

Les commissaires paritaires du SNES, du SNEP et du SNESup,  
Jean-Marc BATY, Myriam BOU, Véronique DAVID, Françoise DENOYER, Laurent  
GUITET, Amélie HANTRAYE, Christophe HELOU, Xavier HILL, Marie-Noëlle  
SARGENTON-CALLARD, Cédric TOLLOT